

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
7^e séance régulière
en date du 6 juin 2023
au salon du personnel de l'école**

Présences

M. Arnaud Razacou, parent substitut
Mme Fatou Tounkara, parent
M. Jacques Lareau, parent
M. Martin Vincent, parent
Mme Layla Melhem, parent
Mme Claudia Cormier, parent

Mme Isabelle Legault, enseignante
Mme Carole McNeil, enseignante
Mme Serena Grenier, enseignante
Mme Janick Laurin, enseignante
Mme Anabelle Dignard, éducatrice spécialisée
Mme Julie Bergevin, technicienne au SDG

Mme Geneviève Laberge, directrice adjointe
Mme Rachel Sicard, directrice adjointe
Mme Josée Szijarto, directrice

Absence

Mme Catherine Meloche, parent

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Nous avons le quorum.

2. Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée

Geneviève Laberge

3. Questions du public

Pas de public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

06-06CE22/23-061

Il est proposé par Mme Janick Laurin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2023

06-06CE22/23-062

Il est proposé par Mme Carole Mc Neil d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 mai tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Budget annuel de l'établissement 2023-2024

Mme Szijarto présente les deux documents : le budget initial et les notes explicatives. Correction apportée au montant du point 2 : 357 596\$ devrait apparaître plutôt que 297 567\$.

La section « allocation de fonctionnement et d'investissement » comprend le budget *per capita*. Au moment du budget initial, 788 élèves étaient inscrits. Présentement, nous avons 808 élèves inscrits. Le montant sera donc revu au budget révisé. Les notes explicatives précisent chaque catégorie du budget présenté. Les membres prennent le temps de lire les notes explicatives.

M. Vincent se questionne sur la projection du montant estimé dans le FDS. Mme Szijarto explique ce qui fait partie du FDS et mentionne que ce n'est pas seulement la campagne de financement.

Mme Tounkara se demande pourquoi le budget du CÉ n'augmente pas avec l'inflation. Mme Szijarto explique que si l'OPP a besoin d'un montant supplémentaire pour réaliser ses activités, il est possible de prendre les sommes à d'autres endroits. Le budget des finissants peut aussi être augmenté en début d'année si les besoins sont plus grands.

06-06CE22/23-063

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'adopter le budget de l'établissement (fonctionnement et investissement) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Projet éducatif 2023-2027

Nous arrivons à la dernière étape, c'est-à-dire l'adoption du projet éducatif. Quelques ajustements ont été apportés à la suite du CPE pour préciser certains mots de vocabulaire, mais sans changer l'esprit du projet éducatif.

06-06CE22/23-064

Il est proposé par Mme Serena Grenier d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2023-2024 incluant le choix de CCQ ou ECR pour chacun des degrés

La grille-matière a déjà été approuvée cette année. Le programme de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) remplacera le programme Éthique et culture religieuse (ECR). Cette année, le ministère de l'Éducation a laissé une marge de manœuvre aux équipes-écoles. Chaque

équipe peut choisir le programme de leur choix. En 2024-2025, le programme de CCQ sera obligatoire pour tous.

Dans la grille-matière, les choix des enseignants apparaissent. M. Vincent se demande pourquoi tous les enseignants ne se lancent pas tout de suite. Les Services éducatifs ont proposé une réflexion pour aider les équipes-écoles à faire leur choix. Le programme de CCQ est basé sur la sociologie et de la formation est nécessaire aux enseignants pour se l'approprier et le matériel n'est pas complètement disponible encore. Un plan de formation est prévu pour l'année 2023-2024.

06-06CE22/23-065

Il est proposé par M. Vincent d'approuver la grille-matières 2023-2024 avec le choix de CCQ ou ECR pour chacun des degrés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9. Évaluation du plan de lutte 2022-2023

Mme Sicard présente le document d'évaluation du plan de lutte. Dans la colonne de gauche, nous retrouvons les défis et les objectifs priorités. Sur la première page, les nouveautés de cette année sont présentées. Dans la colonne du centre, une liste de réalisations en lien avec les priorités est dressée. Puis, dans la colonne de droite, nous retrouvons les effets de ces actions. Sur les deux autres pages, vous retrouverez les autres actions qui sont en continuité dans l'école ainsi que leurs effets. Mme Sicard mentionne que l'organisme Espace Châteauguay a changé de nom cette année pour Pouvoir d'Agir. Finalement, Mme Sicard mentionne les difficultés rencontrées pour lesquelles nous sommes toujours à la recherche de solutions. Mme Sicard précise que dans le prochain plan de lutte, il y aura une section particulière concernant les gestes à caractère sexuel. Finalement, une liste de prospectives est ajoutée dans le but d'améliorer les situations encore difficiles. M. Vincent se demande s'il y a des élèves dans le comité Récré-action. Cela serait intéressant afin de connaître leur point de vue.

10. Présentation de trois services de traiteurs (*attribution d'un contrat*)

Nous recevons les représentants de 3 traiteurs différents : Innov-Santé, Le buffet de l'As et Merenda. Chacun leur tour, le représentant nous présente les informations particulières associées à son service. Mme Laberge et Mme Bergevin présentent les informations pour le traiteur Le buffet de l'as puisque les propriétaires n'étaient pas disponibles. Voir tableau comparatif. Par la suite, les membres du CÉ procèdent à la dégustation des plats. Un vote est ensuite réalisé à l'aide des critères d'évaluation précisés dans le tableau comparatif.

Résultat du vote :

- Innov-Santé : 3
- Buffet de l'As : 9
- Merenda : 0

Le Buffet de l'As a été choisi.

Mme Cormier mentionne sa préoccupation pour l'environnement puisque les contenants sont en aluminium et que nous n'avons pas les bacs pour les recycler. Il serait intéressant de réfléchir à une solution pour ne pas jeter autant de plats aux poubelles.

11. Listes du matériel d'usage personnel

Mme Szijarto présente les encadrements des frais chargés aux parents pour les fournitures scolaires ainsi que la politique reliée à ces frais. Les listes des effets scolaires (usage personnel) sont présentées aux membres. Comme les listes sont différentes selon les groupes, elles seront envoyées par courriel aux parents à la fin de l'année scolaire.

06-06CE22/23-066

Il est proposé par Mme Cormier d'approuver les listes de matériel d'usage personnel pour 2023-2024 telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

12. Frais chargés aux parents pour le matériel didactique

Mme Szijarto présente les encadrements des frais chargés aux parents pour le matériel didactique. Les listes du matériel par groupe sont présentées aux membres. Le montant maximum est de 90\$.

06-06CE22/23-067

Il est proposé par Mme Serena Grenier d'approuver les frais chargés aux parents pour le matériel didactique 2023-2024 tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Volet financier du service de garde

Mme Bergevin explique que certains frais du volet financier sont fixés par le CSS et d'autres sont calculés *au prorata* de l'utilisation du service. Elle présente la grille de tarification.

06-06CE22/23-068

Il est proposé par Mme Tounkara d'approuver le volet financier du service de garde 2023-2024 tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

14. Volet financier de la surveillance du midi

Mme Bergevin présente la grille tarifaire pour le service du midi.

06-06CE22/23-069

Il est proposé par Mme Cormier d'approuver le volet financier de la surveillance du midi 2023-2024 tel que présenté.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

15. Choix de la date de l'assemblée générale de parents 2023-2024

Mme Szijarto propose la date du 12 septembre 2023 pour l'assemblée générale des parents et le 19 septembre pour le premier conseil d'établissement. 3 personnes terminent leur mandat cette année (Mme Tounkara, Mme Cormier et M. Vincent). Ils pourraient se représenter à nouveau s'ils le désirent.

16. Activités éducatives

Mme Szijarto présente les activités éducatives.

06-06CE22/23-070

Il est proposé par Mme Julie Bergevin d'approuver l'activité « Journée au Parc Loiselle » pour les GATSA telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

06-06CE22/23-071

Il est proposé par Mme Carole Mc Neil d'approuver l'activité « Cirque de Soleil » dans le Vieux-Port pour les élèves du groupe 603 telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

06-06CE22/23-072

Il est proposé par Mme Janick Laurin d'approuver l'activité « Centre nautique de Châteauguay » pour les élèves du groupe 603 telle que présentée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

17. Dépôt de document : Calendrier scolaire 2023-2024

18. Points d'information

18.1 Nouvelle : Mme Geneviève Laberge nous quittera au 1^{er} juillet puisqu'elle a été nommée au poste de direction à l'école St-Jean-Baptiste. Mme Karine Gauthier lui succédera et elle entrera en poste au 1^{er} juillet.

18.2

19. Levée de la séance à 21h 30



Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René



Mme Layla Melhem
Présidente